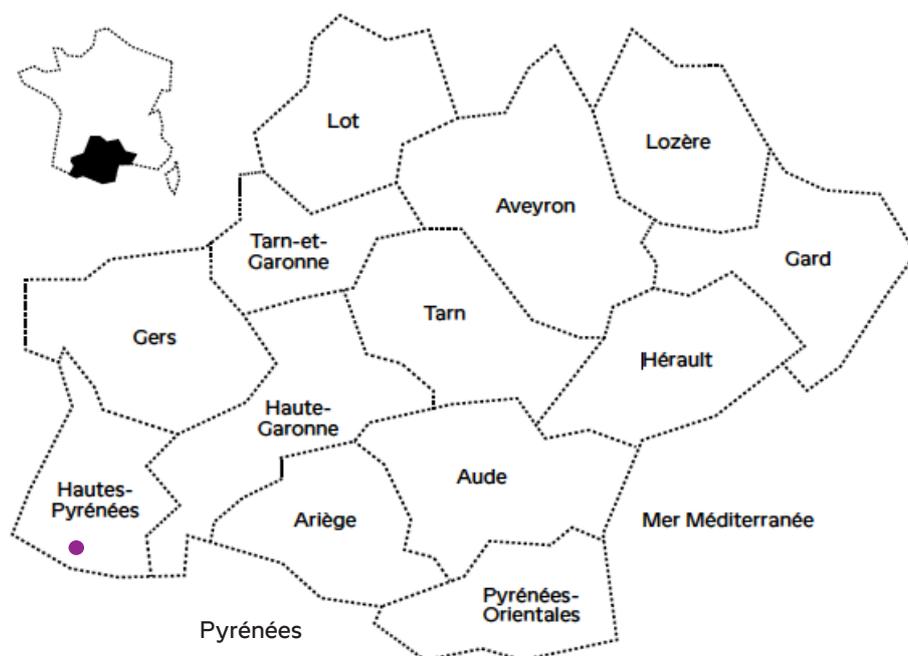




APPEL A PROJETS

RÉSIDENCE LUZ-SAINT-SAUVEUR



■ RÉSIDENCE DE TERRITOIRE

Réalisation d'une création, en immersion sur le territoire, avec la participation de différents publics et habitants, au croisement des cultures artistiques et scientifiques, jalonnée de rencontres et de restitutions d'étapes de travail ouvertes à tous.

■ DOMAINE ARTISTIQUE

Réalisateur·trice ou collectif dans le champ du cinéma-audiovisuel

■ LIEU

A Luz-Saint-Sauveur (Hautes-Pyrénées), accueil à la Maison du Parc national et de la vallée

■ CALENDRIER

Semaine du 16 au 20 novembre 2020

Du 30 novembre au 18 décembre 2020

Deux autres périodes de quinze jours à trois semaines entre janvier et mai 2021

■ DATE LIMITE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES

20 septembre 2020

■ RÉMUNÉRATION DE L'ARTISTE

10 000 € TTC, déplacements et matériel de tournage inclus

ENJEUX ET CONTEXTE

■ CADRE INSTITUTIONNEL DE LA RÉSIDENCE DE TERRITOIRE

La DRAC Occitanie impulse une dynamique d'accès du plus grand nombre à l'offre culturelle dans les territoires ruraux, avec une attention particulière portée à la jeunesse.

La Résidence de Territoire a pour objet de favoriser la rencontre entre les habitants, un artiste, une oeuvre et une démarche créative en s'appuyant sur une présence artistique forte et des collaborations avec les acteurs du territoire. La Résidence de Territoire s'apparente aux résidences de diffusion territoriale tel que précisées dans la circulaire du Ministère de la Culture et de la Communication du 13 janvier 2006 relative au soutien à des artistes et à des équipes artistiques dans le cadre de résidences. La Résidence de Territoire est une résidence d'éducation artistique et culturelle. Elle peut intégrer un volet création dans la mesure où la production est participative ; c'est-à-dire en lien avec les habitants.

« Pour l'artiste ou le professionnel résident, il s'agit, plus particulièrement, de s'engager dans une démarche expérimentale d'action culturelle, et plus précisément d'éducation artistique et culturelle, donnant à voir et à comprendre la recherche artistique qui l'anime ainsi que le processus de création qu'il met en oeuvre ».

La Résidence de Territoire vise à développer les synergies, croiser les publics et aller à la rencontre de nouveaux publics.

■ LES PARTENAIRES

Cette résidence, proposée grâce au soutien de la DRAC, est mise en oeuvre dans le cadre d'un partenariat entre trois structures :

- **La Maison du Parc National et de la Vallée** : www.maisondelavallee.org

La maison du Parc national et de la vallée est située à Luz Saint Sauveur, au cœur des Hautes-Pyrénées, dans la zone périphérique du Parc National des Pyrénées. Elle est gérée par le Parc national et la commune de Luz-Saint-Sauveur.

Dans cet espace se côtoient une salle de spectacle et de cinéma, une médiathèque, un lieu d'exposition, une cyber-base et un accueil Parc national ; c'est un lieu atypique, où nature et culture s'accordent.

Structure professionnelle de plus de 35 ans d'expérience, à l'initiative de nombreuses propositions originales et innovantes, la maison du Parc national et de la vallée est habituée à organiser des résidences d'artistes et est aujourd'hui reconnue dans le milieu artistique pour la qualité de son accueil et des moyens mis à disposition. Élément essentiel de la vie locale, elle participe à l'apprentissage de l'enfant spectateur, à la diminution de la fracture culturelle avec les zones urbaines, et incite à la découverte de l'art contemporain sous toutes ses formes.

- **Le Parc National des Pyrénées** : www.pyrenees-parcnational.fr

Le Parc national des Pyrénées se déploie sur 6 vallées pyrénéennes entre la vallée d'Aspe à l'ouest et la Vallée d'Aure à l'est. Autour d'une zone centrale dédiée à la contemplation et à la protection de la nature se déploie une zone habitée, où le Parc national mène avec les communes et les acteurs du territoire des projets culturels, de développement durable, de connaissance et de valorisation du patrimoine. Le Parc national des Pyrénées existe depuis 1967 et c'est le troisième Parc national créé en France.

- **Occitanie films** : www.occitanie-films.fr

L'association Occitanie films a pour mission de favoriser le développement du cinéma et de l'audiovisuel en région. En lien avec ses deux tutelles, la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée et le Ministère de la Culture, elle attire et accueille les tournages de films, anime la filière professionnelle, diffuse les films liés au territoire, mène des actions d'éducation à l'image et assure le rôle de Pôle régional d'éducation aux images.

■ QUELQUES ÉLÉMENTS DE CONTEXTES CONCERNANT LA VALLÉE DE LUZ ET LE PAYS DE TOY

Luz-Saint-Sauveur se situe dans une vallée à quelques kilomètres de l'Espagne. Les estives, la haute montagne et les stations de ski sont accessibles depuis le village, lui-même situé au pied des cirques de Gavarnie, Troumouse et Estaubé classés Patrimoine Mondial Unesco, à proximité de Cauterets - Pont d'Espagne, proche du Pic du Midi et des sanctuaires de Lourdes.

La proximité du cœur du Parc national des Pyrénées, ouvre l'accès à une faune et une flore remarquables et à un patrimoine bâti très riche marqué par une activité pastorale qui s'inscrit ici dans la nuit des temps.

Luz-Saint-Sauveur, ancien chef-lieu de canton, est un véritable bassin de vie concentrant des services de proximité, essentiels en zone rurale de montagne. Quinze communes bénéficient du rayonnement des structures implantées.

LA RÉSIDENCE

■ OBJECTIFS ET PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les trois structures partagent les objectifs suivants :

- soutenir la création, permettre à un(e) ou plusieurs artiste(s) de poser un regard sensible sur le territoire,
- croiser le processus de création avec les connaissances et les recherches d'un(e) ou plusieurs scientifique(s) issus du domaine naturaliste afin de délivrer un message artistique documenté,
- articuler la création d'une œuvre personnelle à un projet d'éducation à l'image en facilitant la rencontre entre l'artiste et les publics et en permettant à ces publics de participer à différentes étapes du travail de l'artiste,

La résidence comptera ainsi des temps de création de l'artiste, d'échange entre l'artiste et le(s) scientifique(s), des temps de médiation avec les publics et des temps de diffusion et de rencontres.

Des moments de restitution et de convivialité seront organisés sous différentes formes, à plusieurs étapes de travail, à la Maison du Parc National et de la Vallée mais également hors les murs, sur le territoire. La valorisation du projet s'opèrera également à l'échelle régionale, via les opportunités liées aux activités d'Occitanie films.

■ CHAMP ARTISTIQUE

Cinéma-audiovisuel

La forme de l'œuvre est libre. Elle pourra relever d'une approche documentaire, fictionnelle, expérimentale, en prise de vue réelle et/ou en animation, sous forme d'un ou plusieurs films, et/ou de séquences de travail, de montages d'images fixes et/ou animées, ou de Petit Objet Multimédia.

■ THÉMATIQUE

Lorsque les voyageurs rencontrent les Pyrénées à partir du XIXe siècle, un engouement se manifeste pour ce massif jusqu'alors voué à une activité pastorale intense. Les Pyrénées deviennent le lieu de toutes les attentions et attirent touristes, excursionnistes, et curieux, venus de toute l'Europe. Une manière singulière de fréquenter les Pyrénées se développe peu à peu : Le Pyrénéisme. Pour les pyrénéistes, l'expérience de la montagne ne se départit jamais d'une approche sensible et l'ascension doit se raconter, se peindre et se chanter. Ces montagnes doivent aussi se mesurer et se décrire. En quelques années, les Pyrénées deviennent le lieu de toutes les inspirations.

Elles se couvrent de peintures, de gravures et de récits lyriques où la beauté des montagnes est chantée... c'est aussi à cette époque que se développe une importante activité scientifique sur le massif avec comme projet phare la création de l'observatoire du Pic du Midi.

L'image que nous avons des Pyrénées s'est donc construite à cette époque, elle s'est nourrie de ces images et de ces récits.

En parallèle, au XIXe siècle, dans un continent nord-américain en pleine conquête, des peintres et des auteurs, subjugués par la puissance des grands paysages imaginent le concept de "Parc national". En France, en 1851, les peintres de l'école de Barbizon obtiennent le classement de la forêt de Fontainebleau au titre des "séries pittoresques". Il s'agit du premier texte de protection d'un site à des fins de contemplation au niveau mondial. Historiquement donc, les va-et-vient entre les approches artistiques et les propos naturalistes sont beaucoup plus intenses qu'on ne l'imagine aujourd'hui. L'existence d'un territoire protégé dans les Pyrénées est issue de cette histoire et des apports croisés et un peu oubliés de générations de visiteurs qui se sont inscrits dans la lignée de ceux qui ont porté sur le massif un regard nouveau.

Propositions faites à l'artiste :

- Revisiter l'idée du pyrénéisme qui a durablement marqué l'image du massif et qui semble à la fois très méconnu ; faire entrer ce patrimoine en résonance avec un regard contemporain de manière très libre.
- Renouer avec une tradition de croisement des cultures artistiques et scientifiques ; proposer un point de vue et un discours singuliers sur les questions environnementales nourri de rencontres avec des scientifiques.

Des ressources locales existent et pourront être mobilisées telles qu'un fonds de films du Parc national des Pyrénées, les collections photographiques Alix, le musée pyrénéen de Lourdes, le site Mémoire filmique du Sud et l'ouvrage *Filmer les Pyrénées* réalisés par la Cinémathèque de Toulouse et l'Institut Jean Vigo...

■ PUBLICS

L'éducation artistique et culturelle étant au cœur de cette résidence, différents projets de médiation seront à construire :

- Dans le cadre scolaire : partenariats envisagés avec les 3 écoles primaires de la vallée, les collèges de Luz Saint Sauveur et de Pierrefitte-Nestalas et le lycée d'Argelès-Gazost,
- Avec des jeunes hors temps scolaires : centres de loisirs, groupes de volontaires constitués de collégiens, lycéens et/ou étudiants originaires de la vallée et y retournant pour les vacances,
- Avec le grand public : groupe de volontaires constitué d'habitants de la vallée de tous âges,
- Avec les seniors : partenariat envisagé avec l'EHPAD de Luz-Saint-Sauveur et le club local.

■ ACCOMPAGNEMENT DE L'ARTISTE

Un comité de pilotage réunissant l'artiste (ou le collectif) et une personne référente pour chacune des trois structures partenaires permettra d'affiner le projet de création et de médiation dans une logique de co-construction et de prise en compte du contexte.

L'artiste (ou le collectif) sera plus spécifiquement accompagné par :

- la Maison du Parc national et de la vallée en ce qui concerne la mise en relation avec les publics et les structures locales partenaires, les habitants, le suivi de la résidence au quotidien, et l'organisation pratique des temps de travail, de diffusion, de rencontres et de restitution
- le Parc National des Pyrénées en ce qui concerne la rencontre avec les scientifiques, les ressources bibliographiques et archives concernant le pyrénéisme
- Occitanie films en ce qui concerne la coordination générale du projet, les prolongements à la résidence en termes de diffusion.

■ PROFIL DES CANDIDATURES

Réalisateur·trice ou collectif :

- dans le champ du cinéma-audiovisuel
- dont la recherche artistique manifeste une pratique confirmée, en même temps que le besoin d'un temps de création privilégié.
- résidant en ou hors région Occitanie

Le projet peut intégrer la participation ponctuelle de collaborateurs (scénariste, preneur-se de son, monteur-se, par exemple).

■ CRITÈRES DE SÉLECTION

- une attention particulière sera apportée à l'approche sensible, personnelle et artistique proposée par le-la réalisateur·trice (ou collectif). En découvrant ces lieux, en y passant du temps en immersion, en rencontrant les habitants, il portera un regard singulier sur ce territoire, qu'il partagera avec les publics.
- la notion de transmission étant une composante essentielle de cette résidence, le désir de l'artiste de fédérer autour de sa présence, de « faire ensemble », d'échanger par la création, la diffusion et la pratique artistique sera pris en compte. En termes de savoir-être, une qualité d'écoute et une aptitude à interagir avec son environnement social seront également appréciées.

■ CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Semaine du 16 au 20 novembre 2020 : RDV et prises de contact avec l'ensemble des structures partenaires (cf publics), personnes ressources et habitants afin de préciser le projet, le calendrier et les différentes collaborations

Du 30 novembre au 18 décembre 2020 : première période de résidence

L'artiste (ou le collectif) s'engage sur sa disponibilité suivant un planning qui sera défini ensemble pour 2 autres périodes de quinze jours à trois semaines entre janvier à mai 2021.

■ LES CONDITIONS DE RÉSIDENCE

La Maison du Parc national et de la Vallée accueillera l'artiste dans ses locaux pour la durée de la résidence.

Mise à disposition d'un appartement, restauration sur place, accès aux locaux, à la bibliothèque et à la salle de cinéma pour travailler (séances de cinéma et utilisation régulière de la salle maintenues pendant les périodes de résidences).

Les transports du domicile au lieu de résidence sont inclus dans la dotation globale. Un véhicule est indispensable.

■ INDICATION BUDGÉTAIRE

Rémunération de l'artiste (ou du collectif) : 10 000 € TTC (coût employeur)

Cette enveloppe inclut les déplacements et la mise à disposition du matériel de tournage.

La sollicitation éventuelle de collaborateurs artistiques sera à la charge de l'artiste.

Le budget global du projet sera finalisé à l'issue de la première semaine de travail.

■ PROCÉDURE

Calendrier

Publication de l'appel à projet : 30 juillet 2020

Date limite du dépôt de candidature : 20 septembre 2020

Jury (entretien oral en visio) : début octobre 2020

Communication des résultats : mi octobre 2020

■ JURY

Représentants de la DRAC Occitanie
Représentants d'Occitanie films
Représentants du Parc National des Pyrénées
Représentants de la Maison du Parc National et de la vallée
Représentants de l'Education nationale

■ PIÈCES A FOURNIR

Présentation de la démarche générale de l'artiste
CV et réalisations précédentes
Note d'intention rédigée et projet d'actions avec les publics (5 pages maximum)
Le dépôt du dossier se fait exclusivement en format numérique à l'adresse :
marie@occitanie-films.fr

■ CONTACTS

Pour toute question, écrire en copie à ces deux adresses mails :

- Marie Chèvre
Chargée de l'éducation aux images | Occitanie films
marie@occitanie-films.fr
- Cathy Marque
Directrice administrative | Maison du Parc National et de la Vallée
marque.cathy@gmail.com